

Gestion RH

L'UNOPS fournit aux agences des Nations Unies, institutions financières internationales, gouvernements et organisations non gouvernementales (ONG) des services de grande qualité en gestion de ressources humaines.

Ceux-ci peuvent varier, allant de solutions personnalisées à des appuis sur du long terme en gestion des ressources humaines.

En tant qu'organisation des Nations Unies comptant plus de 30 ans d'expériences dans le cadre du développement, l'UNOPS recherche des experts et du personnel de terrain apte à travailler dans chaque secteur d'opération : infrastructures, lutte contre les mines, réhabilitation environnementale, sécurité et ordre public, recensements et élections, éducation et santé.

Recrutement et sélection

L'UNOPS peut gérer la sélection et processus de recrutement du début à la fin, y compris l'élaboration de termes de référence, la rédaction et la publication des vacances de postes sur Internet et dans la presse écrite, la sélection et l'entretien des candidats, et la négociation des conditions contractuelles au nom des partenaires. L'UNOPS collabore étroitement avec les partenaires, leur donnant la liberté de participer au processus.

Conseils en ressources humaines

Avec un réseau de cinq bureaux régionaux et plus de 20 centres d'opérations et de projets dans le monde, les experts en ressources humaines de l'UNOPS peuvent orienter immédiatement et localement leurs partenaires sur tous les aspects de la gestion des ressources humaines. Cela inclut des informations relatives aux règles et réglementations des Nations Unies, aux modalités contractuelles appropriées, et aux techniques de pointe et normes pour gérer les performances, développer les talents et guider des changements organisationnels.



Les experts en ressources humaines de l'UNOPS offrent une assistance dans tous les domaines de la gestion des RH.

Gestion des contrats et des droits

En gérant tous les aspects des contrats et droits du personnel, l'UNOPS permet aux partenaires de ne se concentrer que sur la réalisation des objectifs de leurs projets. Les services de l'UNOPS comprennent l'administration des salaires, l'assurance médicale, les délocalisations internationales, et d'autres avantages et droits pertinents. L'UNOPS peut également traiter les questions relatives aux sanctions disciplinaires et aux recours.

Contrats de prestation individuels (Individual Contractor Agreements)

Avec l'introduction des Contrats de prestation individuels (ICA), l'UNOPS est à la pointe en matière de réforme des ressources humaines au sein du système des Nations Unies. S'appuyant sur des modalités souples et exhaustives, ce type de contrat permet d'engager du personnel selon leurs capacités individuelles, remplaçant le système complexe de différents contrats qui prévalaient avant. Sur ce plan, l'ICA a simplifié et rationalisé le processus de recrutement pour de nombreuses personnes.

Dans certains cas, UNOPS peut également offrir d'autres types de contrats pour répondre à des besoins spécifiques de partenaires. Les contrats de longue durée sont accordés pour une période de un à cinq ans, tandis que les contrats de courte durée sont conclus avec des individus pour une période particulière, un pic dans la charge de travail, ou des besoins spécifiques pour une durée courte de moins d'un an.